

GRAND CONSEIL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Secrétariat général du
Grand Conseil

23
24

SOMMAIRE

3

Édito du Secrétaire général

Mot d'introduction

4

Le Secrétariat général du Grand Conseil

Organigramme du service et présentation des trois sections

6

Les sections en bref

Les principales actualités de chaque section du Secrétariat général en un coup d'œil

8

Chiffres clés

Nombre d'objets déposés, de séances, principales décisions : tout savoir sur l'année parlementaire en chiffres

12

Rétrospective

Chronologie des événements marquants de l'année écoulée au Parlement

14

Zooms

Deux dossiers-clés de l'année écoulée sous la loupe : l'adoption de la nouvelle péréquation et la 1^{ère} année du Conseil de la magistrature.

16

En images

Quelques instantés du quotidien au Parlement

ÉDITO DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Qui e nuce nucleum esse volt, frangit nucem
(Qui veut manger la noix, commence par briser la coquille)
- Plaute

Igor Santucci
Secrétaire général



Cette expression empruntée à Plaute souligne que pour parvenir à un résultat positif ou obtenir une satisfaction particulière, il faut savoir affronter les difficultés qui se dressent sur son chemin. Depuis 4 ans, le Grand Conseil a entamé un processus de révision partielle de la loi qui régit son fonctionnement (en vigueur depuis 2007). Bien que les travaux ne soient pas encore terminés, un point de situation s'impose. Première singularité : le processus est géré exclusivement et entièrement par le Grand Conseil lui-même. Plus précisément par la Commission des institutions et des droits politiques (CIDROPOL), composée de membres de tous les groupes politiques. Les trois motions déposées par cette dernière – toutes acceptées par le plénum à une très large majorité, dans un acte soulignant sa volonté de réforme – ont permis de pointer les problèmes actuels et les thèmes à approfondir. Les réflexions ont ensuite laissé place à une liste d'options possibles, que la CIDROPOL a analysées. Un important travail d'audition auprès du Bureau du Grand Conseil, du Conseil d'Etat, de la COGES et de la COFIN aura permis d'en sélectionner différentes, en toute indépendance. Sur la base des scénarios retenus par la commission, le Secrétariat général a préparé durant l'été un avant-projet de révision partielle de la LGC et de son règlement d'application, concrétisant ainsi dans des projets d'articles les options validées par la CIDROPOL. La prochaine étape prévoit que le Président et la Vice-Présidente de la CIDROPOL, très impliqués dans ce dossier et qui assurent la direction du processus, modifient là où cela est nécessaire cet avant-projet et se l'approprient, avant de le proposer en tant que projet à l'ensemble de la commission. Celle-ci débutera alors l'examen des articles des projets de loi et de règlement

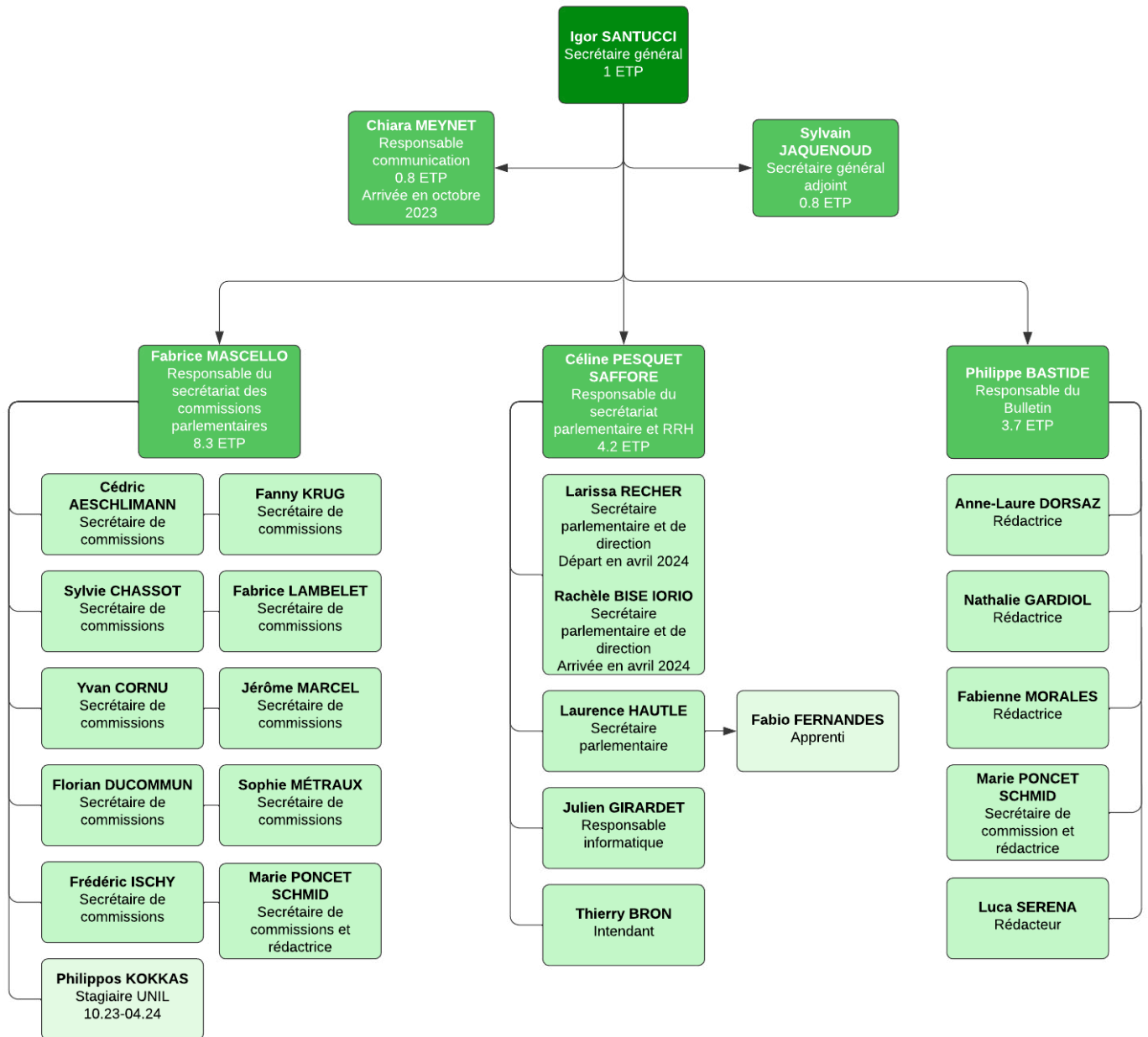
d'application. Il y a fort à parier que la commission reproduira la démarche déjà pratiquée lors de la révision de la LEDP, à savoir prendre la température dans les groupes politiques sur les principales orientations entre la première et la seconde lecture des textes, afin de s'assurer du soutien aux réformes envisagées. Un processus de consultation, plus classique, viendra ensuite compléter la démarche.

On le voit, dans un monde où la visibilité immédiate et l'exposition dominant, la confiance née du travail bien fait sur le long terme, permettant de trouver les justes compromis, devient un gage de qualité pour une institution et sa véritable distinction.

Vers quoi se dirige-t-on ? Une meilleure gestion des ordres du jour et des débats parlementaires, des définitions plus précises des interventions parlementaires et une simplification de leur traitement, des possibilités d'action face aux retards, des moyens supplémentaires pour les organes du Grand Conseil ou encore des attentes précisées envers l'Exécutif devraient conduire à des améliorations sensibles du fonctionnement du Grand Conseil. Ces modifications pourraient être significatives et représenter une nouvelle étape vers l'autonomie et l'affirmation du Législatif. Dans tous les cas, la CIDROPOL aura développé une méthodologie exemplaire et il faut espérer qu'elle sera récompensée par des avancées concrètes.

L'année 2025 sera déjà décisive pour la suite de ce projet fondamental qui, si le calendrier est maintenu, offrira l'occasion au Grand Conseil de discuter avant la fin de la législature de son propre fonctionnement. Pour une nouvelle période de 20 ans ?

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GRAND CONSEIL



Le Secrétariat général du Grand Conseil est un service administratif cantonal indépendant, soumis au Bureau du Grand Conseil. Il est dirigé par le Secrétaire général, élu par le Parlement à chaque début de législature. Il fournit un appui opérationnel, logistique et stratégique aux membres et aux organes du Parlement dans l'exercice de leurs activités. Il gère également la coordination de la communication du Grand Conseil, de ses commissions et de l'institution.



3 sections



18.8 ETP

1. Secrétariat parlementaire

Assurer l'organisation et le fonctionnement du Grand Conseil

Principales missions :

- Planification du traitement des objets au Grand Conseil
- Mise à jour des textes légaux
- Intendance du bâtiment et des infrastructures
- Gestion et support informatique
- Gestion des invitations adressées à la Présidence du Grand Conseil
- Préparation des indemnités des député-e-s et gestion des dépenses

2. Secrétariat des commissions

Assurer en étroite collaboration avec les présidences de commission la bonne conduite des commissions instituées et ad hoc

Principales missions :

- Convocation aux séances de commissions
- Prise de PV et rédaction de projets de rapports de commissions
- Appui stratégique et scientifique aux travaux de commissions

3. Bulletin

Assurer la transparence et l'archivage des débats du Grand Conseil

Principales missions :

- Retranscription des débats du Grand Conseil dans les Bulletins
- Édition et publication des Bulletins (mise en forme, impression, diffusion)
- Traitement des demandes de renseignements concernant les archives du Grand Conseil

LES SECTIONS EN BREF

SECRETARIAT PARLEMENTAIRE

PAC Lavaux - Après des travaux particulièrement longs en commission (voir le rapport d'activité 2022-2023), le dossier extraordinaire du PAC Lavaux est arrivé en plénum. Le Grand Conseil, confronté pour la première fois à l'adoption d'un plan d'affectation cantonal et au traitement d'oppositions, a nécessité un accompagnement inédit, tant interne (séances de sensibilisation et d'information) qu'externe (page web dédiée, communications intermédiaires). Après plusieurs mois de séances en plénum, interrompues par un renvoi en commission, le 1^{er} débat a été conclu avant la pause de l'été 2024. Il s'est terminé sur un fait extraordinaire : un vote du Grand Conseil en faveur d'une mise à l'enquête publique complémentaire entre le 1^{er} et le 2^e débat, avec en principe une année d'attente à la clé.

Rénovation de la salle du Bicentenaire - La salle du Bicentenaire n'avait pas fait l'objet de travaux de rénovation depuis 2003. L'équipement technique et audiovisuel n'était plus en adéquation avec les besoins actuels. Par conséquent, l'éclairage a été amélioré, les surfaces (murs et sols) ont été rénovées, les vitrages zénithaux (Velux) abimés par des fuites d'eau ont été remplacés. Cette salle est, depuis la rentrée 2023, au même niveau que les autres salles de commissions du complexe parlementaire.

Nouvel article 39a LGC - En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2023, suite à la motion (20_MOT_153) de M. Jean-François Chapuisat, cet article précise les conditions permettant à certaines séances de commissions de se tenir en visioconférence.

Adaptations pour personnes à mobilité réduite - Suite à l'élection de M. Sébastien Kessler, en remplacement de M. Jean Tschopp élu au Conseil national, le Parlement a été adapté pour améliorer l'accessibilité à sa place de député et aux salles de commissions.

Adaptations SIEL - Des améliorations visant à simplifier l'accès et la consultation des interventions parlementaires et de la documentation de l'ordre du jour des séances

plénières ont été développées, ainsi que des fonctionnalités permettant notamment une meilleure gestion de la planification des ordres du jour du Grand Conseil.

Ressources humaines - Plusieurs départs et arrivées marquent cette année parlementaire. Le Secrétariat général compte un nouveau poste de responsable de la communication, occupé depuis le 1^{er} octobre 2023, si bien que le service atteint désormais un total de 18,8 ETP. Parmi les autres changements, le responsable informatique a annoncé sa démission après 13 ans d'activité pour se lancer dans l'entrepreneuriat et développer notamment sa société de cybersécurité. Son remplaçant a été choisi parmi 50 candidatures et débutera ses fonctions en septembre 2024. La secrétaire parlementaire et de direction a, quant à elle, saisi l'opportunité de devenir assistante du chef du DJES à partir du 1^{er} mai. 72 candidatures sont parvenues pour son remplacement. La candidate choisie est entrée en fonction le 15 avril 2024. L'intendant a aussi fait part de sa volonté de prendre une retraite anticipée au 31 mars 2025, après 7 ans d'activité. Un nouvel intendant a été choisi pour prendre la relève dès le 1^{er} octobre 2024 pour un tuilage optimal.

Finalement, deux agent·e·s d'accueil ont été engagé·e·s au printemps 2024, leurs prédécesseurs ayant atteint l'âge maximum de leur engagement. Enfin, notre apprenti employé de commerce a obtenu son CFC en juin 2024 au terme de ses trois années d'apprentissage. Un nouvel apprenti débutera son cursus en août.

COMMUNICATION

Publications sur les réseaux sociaux – Depuis avril 2024, deux publications hebdomadaires sont postées sur LinkedIn, X et Mastodon : l'annonce, le vendredi, d'un à trois dossiers-clés à l'ordre du jour de la séance du Grand Conseil et, le mardi, la description d'une à trois décisions majeures. Ces publications mettent en valeur le travail des député·e·s et le rôle du Parlement. En quatre mois (avril-juillet), elles ont permis de recruter 520 abonné·e·s sur le compte LinkedIn du Grand

Conseil, doublant presque le nombre total d'abonné·e·s (1076 au 31 juillet - voir le détail des statistiques en p.10). Cette démarche est développée en collaboration avec le Conseil d'Etat, qui use du même modèle pour ses propres décisions.

Refonte du rapport d'activité – Le présent rapport d'activité a entamé l'année passée sa mue, dans le but de rendre son contenu plus accessible et attrayant. Après son apparence en 2023, c'est sa structure qui est revue en 2024 avec pour objectif de mieux synthétiser son contenu et de présenter le service de manière plus transversale.

Améliorations du site internet – La page d'accueil du site du Grand Conseil a été en partie repensée (restructuration des contenus, accent sur les images, rythme de publication plus soutenu, etc.). Le gros du travail reste néanmoins à accomplir : proposer un meilleur outil de suivi et de recherche des objets parlementaires. La réflexion a été initiée à l'été 2024.

SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS

Stratégie vélo - Deux crédits de mise en œuvre d'un montant total de plus de 40 millions sont entrés en vigueur en janvier 2023. Depuis fin 2023, les débats en Commission des infrastructures liées aux transports et à la mobilité (CTITM), puis au Grand Conseil, ont fait émerger une ambition plus forte sur certains projets non compris dans la stratégie vélo initialement adoptée, avec un impact financier qui devra être pris en considération. Conséquences directes de la stratégie Vélo 2035, une quarantaine de projets cyclables, en cours d'élaboration, vont être présentés ces prochaines années à la CTITM, puis au Grand Conseil, pour les premiers en 2024 déjà.

InvestPro - En mai 2024, la Commission thématique de la santé publique (CTSAP) a examiné en urgence l'Exposé des motifs et projet de décret relatif au plan stratégique et aux mesures du programme cantonal de lutte contre la pénurie de personnel dans le domaine de la santé et des soins infirmiers, InvestPro. La commission a travaillé à un rythme très soutenu pour tenir trois séances consacrées à cet important objet, diffuser un communiqué de presse et rédiger un rapport de commission substantiel, traité par le Grand Conseil après la pause estivale dès août 2024. Ce dernier a adopté le 3 septembre 2024 en vote final le projet de décret par 124 oui, 0 non et 6 abstentions.

BULLETIN

Tests IA - Depuis le mois d'août 2023, le Secrétariat général teste un logiciel de reconnaissance vocale automatique pour la retranscription des prises de parole des séances plénières et la rédaction des notes de séances des commissions. Les premiers résultats sont mitigés, mais les avancées techniques rapides laissent espérer des améliorations. Installée sur une machine sans connexion à Internet, cette solution garantit la confidentialité des travaux des commissions.

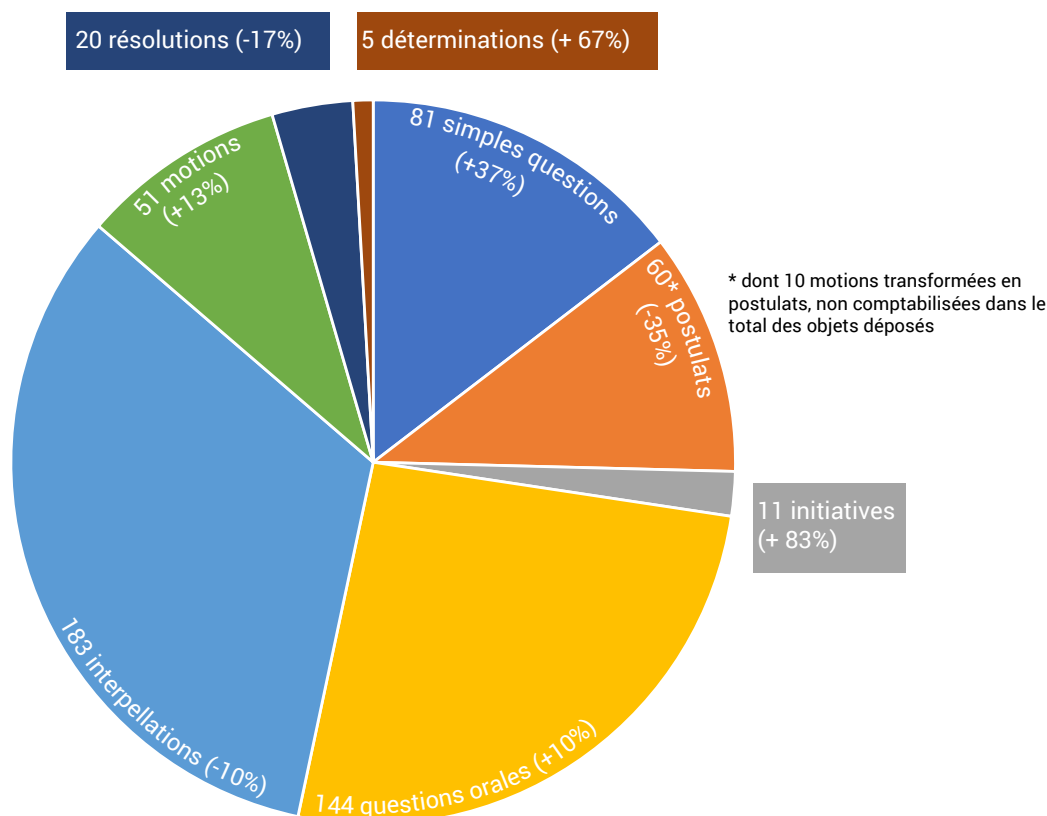
CHIFFRES CLÉS

Chiffres aux 25 juin 2024, sauf mention contraire.

Tous les pourcentages sont arrondis et relatifs aux chiffres de l'année dernière.

Séances plénières

Nombre d'objets déposés (545 au total, -1%)



39

séances du Grand Conseil (-2%)

173

heures de séance (-2%)

1508

objets portés à l'ordre du jour (-7%)

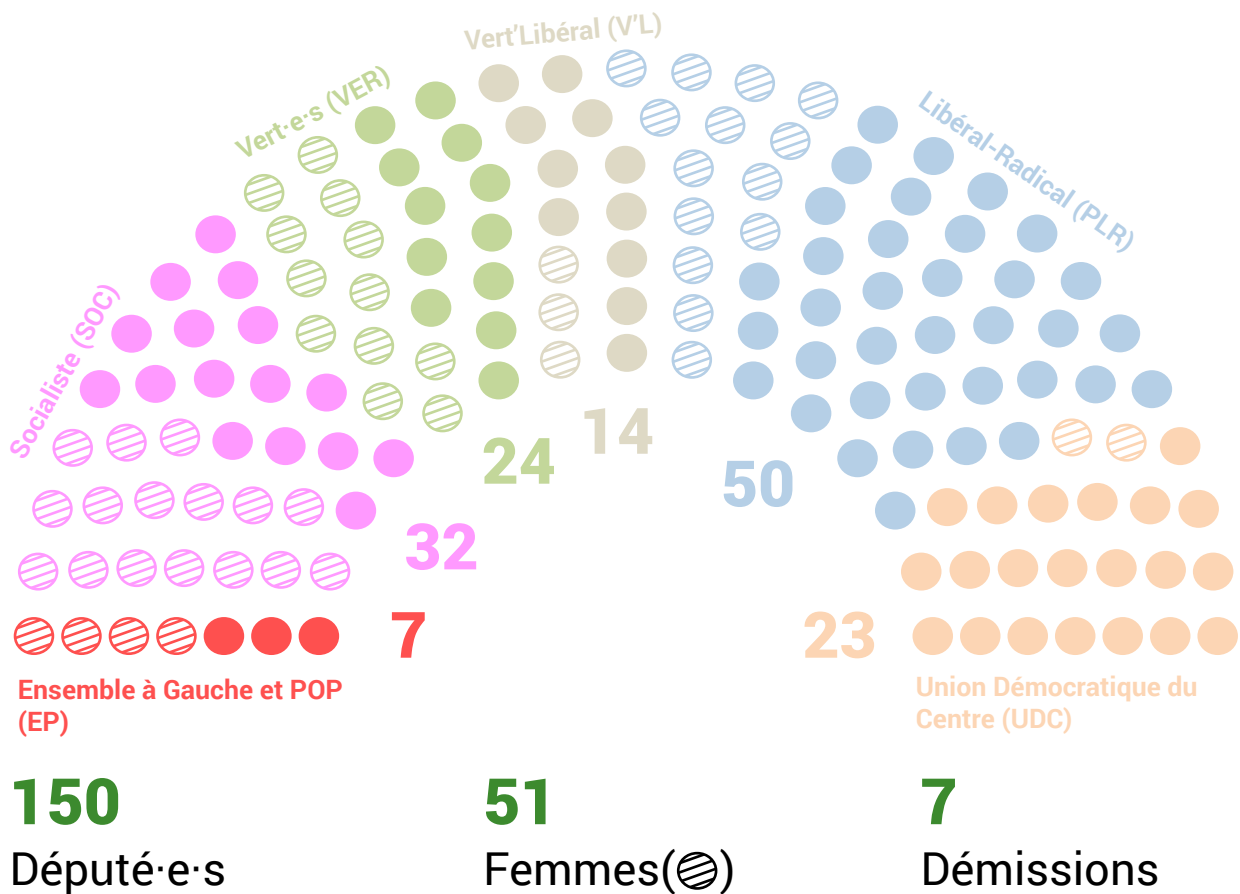
9

pétitions reçues (-31%)

CHF 2'674'450.-

Indemnités pour les séances plénières (-2%),

CHF 3'835'949.75.- indemnités totales (-4%)

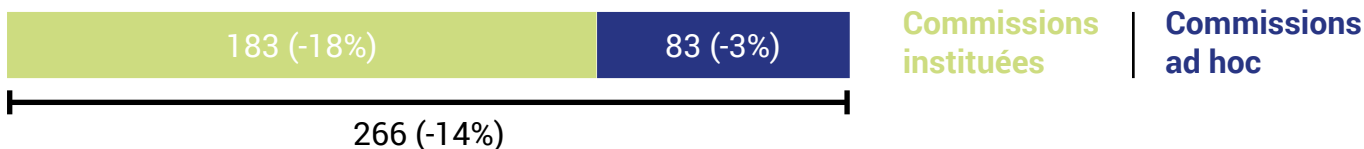


Bureau et commissions

23

séances du Bureau (-12%)

Séances de commissions



Heures de commissions



291

Rapports de commissions publiés (-3%)

COFIN*

Commission la plus active

*Commission des finances

25

séances

75

heures de débat

Communication

Campagne LinkedIn / X / Mastodon* sur les séances du Grand Conseil

Chiffres du 12 avril 2024, date de la première publication, au 25 juin 2024

* statistiques non disponibles

LINKEDIN

@Grand Conseil du canton
de Vaud

* Impressions: estimation du
nombre de fois où la
publication a été affichée

** Engagement: nombre de
clics, réactions, commentaires
et partages

826

Abonné·e·s (+48%)

199'537

Impressions*

9'000

Moyenne d'impressions
par publication

138

Engagement**

TWITTER

@Etat de Vaud

12'752

Impressions

600

Moyenne d'impressions
par publication

110

Engagement

Hors élection présidentielle, publication avec le plus d'engagement sur LinkedIn :

<p>ACCEPTÉ</p> <p>6</p> <p>• Péréquation</p> <h3>Le contre-projet validé</h3> <p>Après 5 séances, le Grand Conseil a accepté à une très large majorité le contre-projet du Conseil d'État pour une nouvelle péréquation intercommunale. Elle implique entre autres une nouvelle répartition de la facture sociale et policière entre canton et communes.</p>	<p>ACCEPTÉ</p> <p>6</p> <p>• Péréquation</p> <p>Le contre-projet validé</p> <p> 113</p> <p> 8 NON</p> <p> 16 abstentions</p>	<p>ACCEPTÉ</p> <p>22</p> <p>• Agriculture</p> <h3>Soutien cantonal</h3> <p>À l'unanimité, le Parlement accepte de renouveler un crédit-cadre de 40 mio sur 2 ans pour des travaux d'améliorations foncières agricoles. Le Parlement renonce à doubler le montant et la durée du crédit, mais ajoute un délai de 6 mois min. pour valider le prochain crédit.</p>	<p>ACCEPTÉ</p> <p>24</p> <p>• Camps scolaires</p> <h3>Déduction fiscale</h3> <p>Le Parlement demande à l'unanimité au Conseil d'État de porter à l'échelon fédéral une initiative pour permettre aux familles de déduire les frais de camps scolaires des impôts. Les député·e·s y voient un véritable « coup de pouce » pour les familles. Le Conseil d'État a un an pour rendre son préavis.</p>
--	--	--	--

DÉCISIONS - TEMPS FORTS

51 projets de lois et de décrets votés, dont :

21_LEG_16

18 juin 2024 | PAC LAVAUX

Après 5 séances, le Grand Conseil a accepté en 1^{er} débat le Plan d'affectation cantonal de Lavaux. Le projet doit être soumis à enquête publique complémentaire avant le 2^e débat, qui se tiendra vraisemblablement au 2^e semestre 2025.



À une très large majorité avec 1 abstention*

* Vote en faveur d'une mise à l'enquête publique complémentaire entre les 2 débats

23_LEG_133

4 juin 2024 | NPV

Après 5 séances, le Grand Conseil valide le contre-projet du Conseil d'État pour une nouvelle péréquation intercommunale. Le comité «SOS Communes» retire son initiative populaire.



113



8



16

23_LEG_236

26 mars 2024 | ABATTAGE D'ARBRES

Le Grand Conseil simplifie les procédures d'abattage d'arbres dans les communes. Seuls les arbres remarquables nécessitent une mise à l'enquête.



À une large majorité avec une dizaine d'abstentions

23_LEG_158

26 mars 2024 | GYMNASSE D'AIGLE

Le Grand Conseil accorde un crédit d'ouvrage de CHF 80'060'000.- pour financer la construction du nouveau Gymnase du Chablais à Aigle.



À l'unanimité

22_LEG_253

21 novembre 2023 | CIGARETTES

Le Grand Conseil interdit la vente de puffs, cigarettes électroniques et autres produits dérivés aux mineurs et interdit leur publicité dans les lieux publics et endroits accessibles aux mineurs. Il interdit de vapoter dans les lieux publics fermés. Loi entrée en vigueur le 15 juillet 2024.



131



1



8

* Vote en faveur de l'interdiction de fumer et vapoter dans les lieux publics fermés

23_LEG_123

10 octobre 2023 | IMPÔTS

Le Grand Conseil réduit de 3,5% l'impôt cantonal sur les personnes physiques à partir de 2025.



80



57



0

22_LEG_239

5 septembre 2023 | HORIZON EUROPE

Le Grand Conseil demande à ce que le canton exerce son droit d'initiative auprès de l'Assemblée fédérale pour que la Suisse soit réintégrée au programme de recherche de l'UE.



118



0



0

RÉTROSPECTIVE

27 juin
2023

● **Renouvellement de la Présidence et du Bureau**

Pour cette deuxième année de législature, le Bureau du Grand Conseil était composé de : M. Laurent Miéville (Président), M. Jean-François Thuillard (1^{er} Vice-Président), M. Stéphane Montangero (2^e Vice-Président), M. François Cardinaux, Mme Céline Misiego, M. Alberto Mocchi et M. Patrick Simonin (membres).

4-7 juillet

● **Session «monde» de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)**

Une délégation vaudoise fait partie intégrante de l'APF, une organisation internationale qui fédère 95 adhérents issus de parlements ou d'organisations interparlementaires des cinq continents, ayant le français en partage. Lors de la session monde, l'Assemblée a adopté les objectifs d'un nouveau cadre stratégique qui vise à renforcer la diplomatie parlementaire, apporter une valeur ajoutée à l'espace francophone grâce à la création de normes législatives communes, rendre l'espace francophone plus attractif pour les nouvelles générations, ou encore consolider les fondamentaux caractéristiques de l'APF.

5 septembre

● **Réception du nouveau Président du Grand Conseil**

Laurent Miéville a fêté officiellement sa nomination en tant que 1^{er} citoyen du Canton dans sa ville de résidence, à Nyon, en présence des autorités locales et de la population.

12
septembre

● **Collecte de sang au Parlement**

A l'initiative de M. le député Fabrice Tanner, une collecte de sang organisée par Transfusion Interrégionale CRS a eu lieu dans la salle des Pas-Perdus.

15-16
septembre

● **Société suisse pour les questions parlementaires**

L'assemblée annuelle de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP) s'est tenue dans les deux Appenzell. Le thème de l'assemblée était: «Quand le Parlement agit rapidement : lois urgentes et procédures accélérées».

20
septembre

● **Rencontre entre le Bureau et le Conseil d'État**

Traditionnelle rencontre annuelle en début d'année politique entre les deux pouvoirs.

23
septembre

● **Portes ouvertes du Parlement vaudois**

En ce jour de commémoration des 20 ans de la Constitution du Canton de Vaud, le Parlement vaudois, mais aussi le Château Saint-Maire, ont ouverts leurs portes à la population. Elle a été accueillie par des député·e·s et des collaboratrices et collaborateurs du Grand Conseil.

29-30
septembre

● **Bureaux des Grands Conseils de Suisse romande, de Berne et du Tessin**

Le Canton du Tessin a accueilli la 60^e réunion à Lugano et à Bellinzona. Cette réunion donne chaque année aux membres des Bureaux des huit cantons latins l'occasion de se rencontrer et d'échanger. La partie officielle était consacrée au thème «Commission d'enquête parlementaire: compétences et limites».

22 octobre -
12 novembre

Elections fédérales

Plusieurs député-e-s ont quitté le Grand Conseil pour le Conseil national à la suite des élections fédérales 2023 : M. Sylvain Freymond, Mme Jessica Jaccoud, M. Yvan Pahud, et M. Jean Tschopp. M. Daniel Ruch, qui cumulait les mandats de conseiller national et de député depuis juin 2022, a également quitté le Grand Conseil après sa réélection. On peut encore signaler la réélection de deux anciens présidents du Grand Conseil, MM. Laurent Wehrli et Jacques Nicolet, ainsi que l'élection au Conseil des États de deux anciens députés et conseillers d'État, M. Pierre-Yves Maillard au 1^{er} tour et M. Pascal Broulis au second. En vue du 2^e tour, la Salle plénière du Grand Conseil a accueilli une centaine de jeunes de 14 à 25 ans pour débattre avec les deux candidats au Conseil des Etats, MM. Raphaël Mahaim et Pascal Broulis.

5-8
novembre

Session «Europe» de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Les panels de discussions de cette session, tenue à Athènes, en Grèce, ont porté sur les changements géopolitiques en cours et les défis pour l'Europe après la guerre en Ukraine.

1^{er} janvier
2024

Début d'activité du Conseil de la magistrature

Le Conseil de la magistrature a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2023. Plus d'informations à ce sujet en p.15.

16 janvier

Changement de groupe d'un député

M. Andreas Wüthrich, député vert jusqu'à l'été 2023, a siégé d'août à décembre 2023 comme indépendant non affilié à un groupe, puis a intégré le groupe vert/libéral dès la rentrée de janvier 2024, mais toujours comme indépendant.

18-21
mars

Réunion des présidents Europe de l'APF à Chisinau en Moldavie

La Conférence des présidents de la région Europe a été essentiellement consacrée à la préparation de la prochaine Assemblée régionale Europe (ARE) à Pristina (Kosovo), du 10 au 14 novembre 2024, ainsi qu'à l'examen du projet de règlement du Programme d'actions de coopération (PAC) de l'APF Région Europe, en vue de son adoption lors de l'ARE 2024.

4-5 mai

Le Bureau en visite à la Landsgemeinde de Glaris

Le Bureau a été invité à participer à la Landsgemeinde de Glaris, l'un des deux derniers cantons suisses à pratiquer encore cette forme traditionnelle de démocratie directe avec Appenzell Rhodes-Intérieures.

23 mai

Assises transfrontalières des élu-e-s du Grand Genève

Une centaine d'élu-e-s du Grand Genève se sont réuni-e-s à Nyon à l'initiative du Grand Conseil vaudois pour échanger sur la thématique des politiques de mobilité et leurs impacts sur la santé.

6 juin

Diffusion publique par la Commission des finances (COFIN) du rapport confidentiel du Contrôle cantonal des finances (CCF) sur les préfinancements

La COFIN a mandaté le CCF sur l'implémentation des préfinancements dans le bouclage des comptes. Ce thème étant évoqué dans son rapport sur les comptes 2023 et en accord avec le Conseil d'Etat, la commission l'a publié à des fins de bonne documentation de la députation pour ses débats parlementaires.

La nouvelle péréquation intercommunale

La commission ad hoc, nommée par le Bureau du Grand Conseil, a œuvré pendant cinq mois sur la nouvelle péréquation intercommunale dont l'ancienne plateforme était considérée comme obsolète depuis plusieurs années par l'ensemble des actrices et acteurs concernés. Après sept séances d'un niveau technique élevé et diverses auditions, elle a émis un préavis favorable, suivi par le Grand Conseil.

En septembre 2023, le Bureau du Grand Conseil nommait une commission ad hoc de 17 membres pour traiter du brûlant dossier de la nouvelle péréquation intercommunale, fruit d'intenses travaux entre le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) et les faïtières représentant les communes. Si le Conseil d'État souhaitait un traitement rapide du dossier, en raison notamment des délais liés à une éventuelle votation populaire, ce ne sont pas moins de 7 séances étalées entre les mois de novembre 2023 et mars 2024, pour un total de 17 heures, qui auront été nécessaires à la commission pour venir à bout de cet objet particulièrement technique.

Les travaux de commission: un effort intense

Fin avril 2024, la commission publiait un rapport de majorité d'une quarantaine de pages résumant ses débats et recommandations, accompagné de deux rapports de minorité, signés chacun par une seule personne. Petit retour en arrière: depuis de nombreuses années, les questions de péréquation occupent le Parlement ; les acteurs de tous niveaux partageant le constat selon lequel le système péréquatif était à bout de souffle. Le dépôt, en juin 2021, d'une initiative populaire visant à ce que l'État prenne l'entier de la facture sociale à sa charge aura toutefois accéléré et précisé le tempo politique puisque le Conseil d'État, ne partageant pas la vision du Comité d'initiative, décidait de présenter un contre-projet global à l'initiative visant la révision complète du système péréquatif.

Pour se saisir de ce dossier particulièrement complexe, la députation aura retroussé ses manches dans le cadre des travaux de commission, mais sans s'y limiter. Ainsi, en août 2023 déjà, les parlementaires étaient invité·e·s à suivre une présentation de la nouvelle péréquation

donnée par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC). Trois demi-journées d'information ont été organisées afin de permettre à l'ensemble de la députation d'y assister avant que la commission ne débute ses travaux.

Concrètement, la commission ad hoc a examiné la nouvelle loi sur la péréquation intercommunale du 4 octobre 2023, deux modifications législatives (sur l'organisation et le financement de la politique sociale et sur l'organisation policière vaudoise), un décret octroyant une compensation transitoire aux communes désavantagées par le nouveau système péréquatif, ainsi que les rapports du Conseil d'État à une motion et quatre postulats. Pour se forger une opinion éclairée, la commission a en outre procédé à cinq auditions (le Comité d'initiative, les deux faïtières de communes, ainsi que deux communes particulièrement affectées par le nouveau système péréquatif).

Un appui à la hauteur de l'enjeu

Pour le secrétariat de la commission, assuré par deux secrétaires pour cet objet, le suivi des travaux a exigé un important travail de soutien organisationnel, administratif et stratégique. Il a notamment veillé, avec le soutien de la présidence de la commission, à rendre accessibles et compréhensibles à l'écrit les propos tenus dans le cadre d'un débat particulièrement dense et technique, pris en charge la gestion des nombreux amendements déposés et tenu à jour le tableau miroir selon les décisions prises au fil des débats, organisé les auditions et rédigé des projets de rapport et de communiqués de presse en collaboration avec la responsable communication. Cet engagement, joint à celui du président de la commission, a permis de mener à bien ces travaux dans de bonnes conditions.

Conseil de la magistrature, quels impacts sur le Secrétariat général ?

Le Conseil de la magistrature a débuté ses activités le 1^{er} janvier 2023. Il est chargé d'assurer le bon fonctionnement de la justice dans le canton de Vaud et exerce trois compétences principales : la surveillance administrative du Tribunal cantonal et du Ministère public, la surveillance disciplinaire des membres de ces institutions et l'élaboration de préavis concernant les élections et réélections des magistrat-e-s par le Grand Conseil.

Cette nouvelle compétence a entraîné des transformations majeures qui ont influencé le fonctionnement de la Commission de présentation (ci-après la Commission). Avant la création du Conseil de la magistrature (ci-après : le Conseil), les neuf membres de la commission, appuyés par un collège de quatre expert-e-s juridiques, se consacraient exclusivement à l'élaboration de préavis pour les élections et réélections des magistrat-e-s. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Conseil a remplacé ce collège pour les aspects techniques de ces candidatures. Quant à la Commission, elle procède désormais uniquement à l'évaluation politique des candidat-e-s lors des élections.

Processus d'élection et rôle du Conseil de la magistrature

Pour les élections, la Commission continue à auditionner les candidat-e-s aux postes de magistrat-e-s et à soumettre un préavis au Grand Conseil. En amont, le Conseil mène une procédure similaire – avec audition des candidat-e-s et émission d'un préavis – mais à destination de la Commission, à l'exception des juges et juges suppléant-e-s du Tribunal neutre et des membres titulaires et suppléant-e-s du Conseil. En effet, ce dernier ne détient pas cette compétence, puisque le Tribunal neutre est l'autorité de recours du Conseil, notamment contre ses décisions en matière disciplinaire ou lors de la récusation de l'un-e de ses membres.

Préavis émis lors de la 1^{ère} année du Conseil

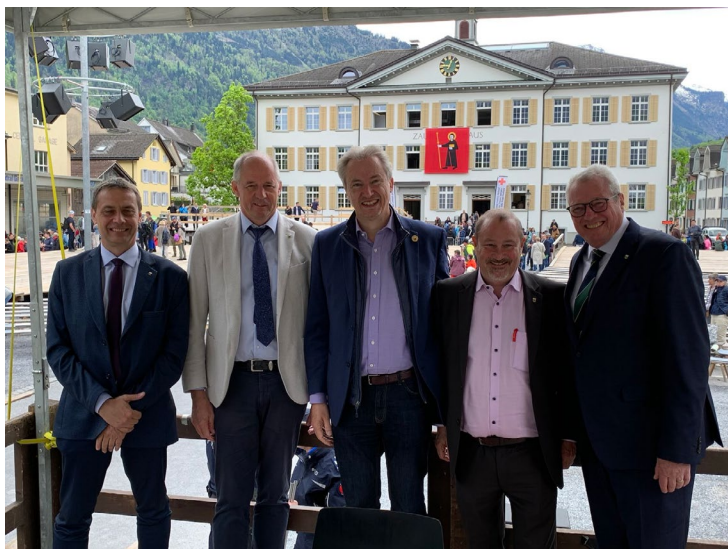
Entre juillet 2023 et juin 2024, le Conseil a rendu quatre préavis : un pour l'élection complémentaire d'un juge cantonal à 100 %, un pour l'élection complémentaire d'un juge assesseur à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal et deux pour l'élection complémentaire d'un juge assesseur à la Cour de droit administratif et public. Lors de toutes ces élections, le Grand Conseil a suivi et validé les préavis du Conseil et de la Commission.

Réforme des procédures de réélection

En ce qui concerne les réélections, les réformes constitutionnelles et législatives ont simplifié la procédure pour la Commission. Auparavant, cette dernière auditionnait et émettait des préavis pour toutes les magistrates et tous les magistrats sollicitant un nouveau mandat. Désormais, seul le Conseil est compétent pour rendre ces préavis, à l'exception des sept membres du Tribunal neutre, pour lequel-le-s la commission conserve cette responsabilité. Toutefois, les magistrat-e-s ayant reçu un préavis négatif du Conseil sont toujours auditionné-e-s par la Commission, qui élabore ensuite son propre préavis à l'intention du Grand Conseil.

Au 30 juin 2024, le Conseil a déjà préavisé à l'intention du Grand Conseil la réélection des magistrat-e-s titulaires et suppléant-e-s du Tribunal cantonal et du Procureur général ; la réélection aura lieu devant le Grand Conseil durant le mois de septembre 2024.

EN IMAGES



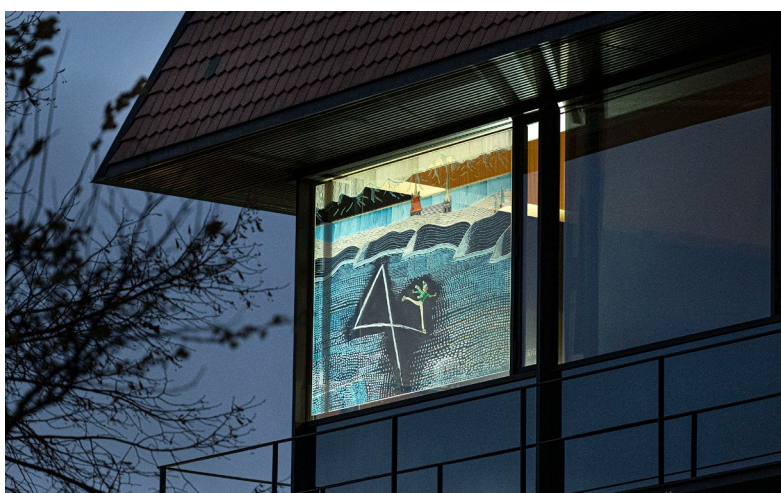
Visite du Bureau à la Landsgemeinde de Glaris (GCVD)



Rencontre avec la Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale de la République démocratique populaire du Laos, Mme Southone Xayachack (ARC/Jean Bernard Sieber)



Débat organisé par la Commission de jeunes avec les deux candidats au Conseil des États (ARC/Jean-Bernard Sieber)



Fenêtre de l'Avent (ARC/Jean-Bernard Sieber)



Course Lausanne Capitale Olympique (J. Viey)



Participation d'une équipe de député-e-s à la course de l'Escalade à Genève (GCVD)



Parlement des filles (ARC/Jean-Bernard Sieber)



Passation de pouvoir entre les Présidents sortant et entrant (ARC/Jean-Bernard Sieber)



Conférence de presse de la COGES (ARC/Jean-Bernard Sieber)



Assises transfrontalières du Grand Genève à Nyon (GCVD)



Conférence du Secrétaire d'Etat Alexandre Fasel à l'invitation du groupe thématique Affaires européennes & internationales (GCVD)

Suivez les séances du Grand Conseil



sur vd.ch/gcvd
sur NRTV (Nyon Région Télévision)

Et en un coup d'oeil chaque vendredi (ordre du jour)
et chaque mardi (décisions) !



sur LinkedIn
[@Grand Conseil du canton de Vaud](https://www.linkedin.com/company/grand-conseil-du-canton-de-vaud)



sur Twitter [@Etat de Vaud](https://twitter.com/Etat_de_Vaud)



sur Mastodon [@Etat de Vaud](https://mastodon.social/@Etat_de_Vaud)

GCVD

